

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 23 novembre 2020

18h00, assemblée menée depuis l'application Zoom

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateur.trice.s : Florine Cart, Romain Gotz
Présences des associations : 9 associations d'étudiants.
Présence des délégués : 27 délégué·e·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active à l'ordre du jour.

2. Revendications pour la session d'examen d'hiver 2020-2021

2.1 Formulation des revendications

Nous voulions rouvrir le débat avec vous sur les points 5 et 6 des revendications de la FAE pour la session d'examens d'hiver 2020-2021 pour des questions de reformulation et ensuite le point 3 qui est un nouveau point.

Reformulation du point 5

Pouvoir rattraper l'examen loupé à la session qui suit en cas de non-participation à l'examen pour des raisons liées à la crise (mobilisation de la protection civile, quarantaine).

devient

Ne pas compter comme une absence injustifiée la non-participation à l'examen pour des raisons liées à la crise (par ex. mobilisation, quarantaine, etc.) et ce, sans que cela ne pénalise la durée maximale des études.

Le changement que nous voulons apporter part de l'idée de ne pas avoir une surcharge pour les étudiants. Les étudiants qui loupent la session devraient tout rattraper et se verrait faire une double session. De plus le terme loupé, implique un échec, mais on aimerait mettre clairement qu'on ne considère pas comme une absence injustifiée.

Lara Zender AEL : pour une question de compréhension j'aimerais savoir quand est-ce que les étudiants auraient le choix de refaire l'examen ?

Léa Pacozzi, co-présidente : notre réflexion partait du fait que décaler d'une session, ça signifie faire les rattrapages au même moment qu'une autre session d'examen a lieu. Plutôt que de focaliser la revendication sur la temporalité, on voulait focaliser sur le fait de ne pas compter comme une absence injustifiée.

Romain Gotz, AEGE : Pour ma part je n'ai pas compris pourquoi on ne laisse pas le choix à l'étudiant. On devrait laisser le choix si on fait l'examen en juin, août, etc. donc ce serait à rajouter dans la revendication pour moi.

Léa Pacozzi, co-présidente : La formulation choisie fait qu'on ne serait pas obligé de faire à la session suivante.

Matthieu Gisler, Bureau : Oui, le but est de laisser plus de liberté dans l'interprétation de quand l'étudiant-e peut refaire l'examen qui n'a pas pu être présenté. On aimerait faire comme la dernière fois. Pas trop spécifier cette temporalité pour les différences entre les facultés. Être très général et pas spécifique pour éviter de péjorer certaines facultés plutôt que d'autre.

Romain Gotz, AEGE : Ce serait bien d'avoir une revendication pour pouvoir se retirer d'un examen plus tard. Peut-être que l'autre revendication permet de choisir quand on veut repasser cet examen. C'est ce qui s'est passé dans ma fac pour la dernière fois.

Nina Bidet, co-présidente : cette revendication n'est pas exactement ce que tu demandes, on a pensé à avoir des alternatives en ligne aux examens en présentiel.

Modification point 6

Ne pas reporter la session ni le moment d'évaluation (rendu pendant la session si ce devait être un examen), que ce soit pour les étudiant-e-s de l'UNIL ou les préalables et adapter la manière de faire des examens à distances.

devient

Point 1 : Ne pas reporter la session d'examens d'hiver que ce soit pour les étudiant-e-s de l'UNIL ou les préalables.

et

Point 6 : Un examen prévu durant la session de janvier peut se transformer en rendu tant que la date butoir de ce dernier se trouve au sein de la session.

Ce point est modifié pour apporter une simplification de la première version. C'est essentiel de revendiquer d'éviter le report de la session dans les conversations qu'on a avec les membres de la Direction aussi. On voulait éviter d'avoir trop d'éléments dans un point. C'est pourquoi on a fait un point spécifique sur les examens transformés en rendus.

Romain Gotz, AEGE : bonne idée de séparer les deux. Je suis d'accord que de demander qu'il n'y ait pas de report est un point fort. Le point 6 est très bien formulé. On a eu des discussions à l'interne à l'AEGE et les modalités d'examen qui changent devraient être discutées et acceptées par les étudiants. Typiquement si un examen est changé en rendu, ça devrait être discuté entre les élèves et le prof et la décision devrait être prise de concert avec les étudiants.

Léa Rodari, AEGE : il y a 1-2 enseignants qui ont changé leur examen en rendu et du coup tout a été modifié pour nous. Il faudrait pouvoir en discuter avec les étudiants et pour l'instant il n'y a pas eu de demande aux étudiants.

Tom Juillard, AESSP : la question des examens à distance n'est pas sur les points 1 ou 6. Il faudrait l'ajouter.

Léa Pacozzi, co-présidente : il me semble compliqué que les étudiants soient impliqués à chaque cours pour discuter des modalités. Certains profs ne pourraient pas faire ça et donc ça risque de reporter l'annonce des modalités.

Fanny Perruchoud, AEL : il faudrait ajouter la date de l'annonce des modalités.

Léa Pacozzi, co-présidente : l'annonce des modalités est la même chose que les modalités d'examens en général selon moi.

Romain Gotz, AEGE : c'est vrai que c'est difficile à appliquer à tous les cours. C'est un peu spécifique à l'AEGE donc à défendre dans notre fac plutôt que par la FAE.

Franz Chai, LAB : Pour ce point, si un prof veut changer le format il faut qu'il le fasse pendant la session. Faire un changement en rendu n'est pas remis en question dans cette revendication mais l'important c'est que la temporalité ne se transforme pas dans le semestre.

Cléo Berger, AESC : Je me demande si c'est une décision au niveau du conseil d'état qui devrait être prise dans les prochaines semaines. Ils vont donner les modalités début décembre pour FDCA. Concernant les changements d'examens en rendu, c'est vrai qu'il faut une certaine flexibilité pour faire pendant la session car ça peut être difficile d'adapter et de faire les rendus avant les vacances.

Ajout du point 3

En cas de présentation à un examen et de non-réussite de celui-ci, l'échec ne doit pas être compté pour la suite du cursus académique.

L'EPFL a annoncé ses modalités. Beaucoup de points de leurs modalités vont dans le sens de ce qu'on veut.

Le grand point qui est différent est qu'ils accordent la tentative 0. Même si on avait dit que ce n'était pas nécessaire à la dernière AD, il faut en discuter. Il faut aussi savoir que par exemple l'UNINE ne l'a pas fait. Mais l'UNIL va devoir se positionner là-dessus. Nous devons aussi savoir comment on veut se positionner. Suite à notre discussion avec M. Zanetti on sait que la Direction aimerait en rediscuter mais qu'ils ne sont pas très chauds. Il faut savoir qu'il y a des bonnes raisons de le faire mais aussi qu'il y a des points négatifs. C'est pourquoi le débat sur ce point est vraiment important.

Lara Zender AEL : jusqu'à quand les étudiants peuvent se désinscrire à l'EPFL ?

Nina Bidet, coprésidente : 30 novembre.

Lara Zender AEL : Selon moi la question de faire les examens des propédeutiques en présentiel n'est pas nécessaire car en soit il s'agit d'une mesure fédérale. Ce n'est pas une bonne idée au niveau des étudiants. Plusieurs étudiants se sont plaints des cours en présentiel. Au sein de l'AEL, on est assez partagés. Le concept est bien mais vu le nombre de personnes c'est compliqué. Ça ne fait que reporter le problème. Il faut donc en discuter. Les arguments pour et contre se valent.

Nedjma Mazouni, AEMML : au niveau de la présentation des revendications ajouter la tentative 0 ça risque de les braquer au détriment des autres revendications qui sont vraiment importantes et qu'on veut que la Direction accepte. Ça risque d'être un problème au niveau des effectifs dans les volées. Pour la médecine par exemple ce n'est pas envisageable d'avoir des « quadruplants ». En repoussant aux examens en été ça veut dire que pour ceux qui commencent c'est quasiment impossible de passer. Ils vont rater la sélection car ils sont face à des triplants et des redoublants. On va atteindre une limite en matière d'effectifs et de normes sanitaires pour plus tard.

Franz Chai, LAB : pour moi la tentative 0 ce n'est pas une mauvaise idée mais ce n'est pas nécessaire à mon sens. C'est justifié de pas avoir la tentative 0 car la situation actuelle est différente du semestre passé. En biologie en tout cas, les cours à grands effectifs se sont bien passés à part quelques petits problèmes. De mon avis, l'UNIL a bien géré la situation au niveau des cours. Après je suis conscient que le vécu peut varier avec d'autres étudiants.

Cléo Berger, AESC : L'UNIL risque de ne pas nous prendre au sérieux si on demande ça. Tout a été prévu au début, on n'a pas trop de raison de le demander.

Romain Gotz, AEGE : je suis assez d'accord. Complicé au niveau théorique de demander l'obtention de la tentative 0. C'est vrai que c'est un semestre bizarre mais la situation globale est plus simple que le semestre passé. On devrait se focaliser sur le fait de pouvoir se retirer pour les étudiants qui ne se sentent pas prêts à passer leurs examens. Mais la tentative 0 n'est pas forcément la bonne chose à demander

Raza Hajraj : je ne vois pas pourquoi on ne la demanderait pas. Pour les premières c'est pas facile. Ils sont dans un tout autre système. On peut se permettre de le demander. Ça va de soi de la mettre. Je parle pour les premières qui doivent faire les examens. Enlever la tentative 0 ce n'est pas juste vis-à-vis du fait que nous on l'a eu le semestre dernier.

Lara Zender AEL : c'est vrai que c'est une situation difficile mais ce n'est pas comparable au semestre précédent. Il faut penser sur le long terme. La situation risque de durer sur plusieurs semestres. La tentative 0 pose la question de la légitimité du diplôme. La situation n'est pas pareille. On risque d'être dans une situation où on aura des semestres en semi-présentiels ou en ligne pour 1-2-3 semestres.

Cléo Berger, AESC : on ne sait pas la durée de la situation. Par rapport au nombre d'étudiants pas facile pour les conditions d'enseignement. On ne fait que décaler le problème plutôt que de demander des conditions d'exams qui soient justes.

Danish Kandasamy, AESSP : je pensais qu'il ne fallait pas demander mais en y repensant, ce serait une bonne chose de demander parce que même si c'est différent, il s'agit d'un semestre particulièrement anxiogène et la qualité de cours n'est pas optimal. Certains étudiants ont été en confinement et donc certains qui doivent chercher les cours auprès des autres et aller voir avec leur camarade. Il y a la possibilité de prêt de matériel mais ce n'est pas très visible pour tous les étudiants. Donc sur les 8 points de revendication ça me semble bien d'avoir qqch comme ça car l'adaptation n'a pas été toujours très efficace comme. Et comme la qualité de l'enseignement n'est pas optimale, je soutiens une tentative 0

Quentin Wenger AETSR : je soutiens Danish. Même si le semestre est mieux, on se trouve toujours dans une situation particulière donc c'est légitime de demander la tentative 0.

Franz Chai, LAB : je réitère que mon expérience n'est pas celle de tous. Ça peut être justifié pour les premières, mais c'est probablement ce que l'UNIL veut le moins pour la sélectivité et c'est là où il y a le plus d'étudiants.

Fanny Perruchoud, AEL : ce n'est pas une bonne idée. Même si ça a été un semestre anxiogène, difficile, etc. le problème peut être résolu avec la demande de se désinscrire. Et ainsi on évite de dévaluer les examens. La désinscription règle ce problème et donne une alternative aux gens qui n'ont pas eu un bon semestre.

Alais Brechet, AEDL : il y a deux considérations stratégiques qui selon moi ne sont pas valables. Demander la tentative 0 n'est pas à écarter parce qu'on veut être entendu sur les autres

revendications. Porter cette revendication est possible mais il nous faudra des arguments bétons car la direction est frileuse sur ce point. Il faut qu'on parle de voir les modalités, d'avoir des concessions etc. On peut obtenir ce oui de la direction même si ça va être difficile.

Tom Juillard, AESSP : la tentative 0 devrait être valable sous condition, donc seulement pour une 1^{ère} présentation à l'examen. On risque de garder ces modalités pour les prochains semestres.

Naël Ahmed, AEDL : désinscription n'est pas la même chose que la tentative 0. Jour alterné, peut de jours en présentiel, cours annulé, pas égalité des chances pour suivre les cours. Tentative 0 pas forcément bonne solution mais prendre en compte le semestre particulier qui a eu lieu.

Lara Zender AEL : A mon avis il faut qu'on le demande soit pour tous les étudiants soit pour aucun pour une question d'égalité des chances. Même si c'est difficile pour les propédeutiques ça va créer un déséquilibre pour les autres étudiants.

Dimitri Rosset, AESSP : bonne idée de préciser dans les revendications pour rester dans les lignes de ce qu'on a décidé. Rentrée comme aucune autres. On devrait mettre cette demande pour suivre nos idées et ce pourquoi on s'est battu depuis le début du semestre.

Franz Chai, LAB : on a eu tous un semestre différent. Je ne suis pas contre, mais je ne vois pas de justification. Si on a des justifications ça peut valoir la peine.

Lara Zender AEL : J'ai l'impression que chacun a donné son avis et qu'on s'est tous fait notre idée. Je pense qu'on peut procéder au vote.

Léa Pacozzi, co-présidente : On va laisser chacun s'exprimer, j'ai encore quelques personnes sur la liste de parole.

Nedjma Mazouni, AEML : Tom propose de demander que ce soit seulement pour les personnes qui passe un examen en 1ere présentation. On pourrait faire une tentative 0 pondérée. Ça risque d'être comme ça pour les prochains semestres. Il faudra diminuer les effectifs pour les suivants sinon ça ne va pas être possible. On devrait demander à annuler les échecs académiques pour que les étudiants puissent continuer dans une autre faculté

Romain Gotz, AEGE : Moi je suis pour la tentative 0 pour tout le monde et pas seulement les propédeutiques et si on demande aujourd'hui, ce sera difficile d'argumenter qu'on veut que pour les propédeutiques. Certains étudiants se sentiraient prétérité alors qu'on représente tous les étudiants.

Danish Kandasamy, AESSP : je rejoins Romain, l'année passée la tentative 0 c'était aussi pour ceux qui étaient en fin de Bachelor. Mais je pense que ça crée des inégalités entre les étudiants de la tentative 0 et des autres. Il faudrait trouver une revendication égalitaire.

Raza Hajraj : De mon côté, je suis toujours en faveur. On ne pense pas aux étudiants qui ont eu le confort de suivre les cours, et c'est égoïste vis-à-vis des étudiants qui ont eu de la peine à suivre les cours et donc à passer l'examen.

Melchior de Préville, CHEC : Je rejoins Tom, je comprends l'argument que ce n'est pas égalitaire ça nous permettrait d'être plus entendu par la direction.

Luca Crausaz, AESSP : En demandant la tentatives 0 il y a le risque que les professeurs soient plus exigeants envers les étudiants. Et qu'on voit un taux d'échec plus haut. Notamment pour les étudiants en psychologie. On va accumuler les étudiants en première donc ça va être

difficile pour la suite. J'ai peur des retombées négatives que ça peut avoir. A mon sens c'est un cadeau empoisonné et j'ai de vraies craintes des retombées négatives.

Nedjma Mazouni, AEML : je rejoins Luca, si on continue à mettre tentative 0, on va désavantager plus d'étudiants que ceux qu'on protège avec cette demande. Ça va créer un stress pour les prochaines années et donner effet cadeau empoisonné.

Alais Brechet, AEDL : Pour ma part je suis pas du tout d'accord avec Danish. On ne peut pas traiter tout le monde de la même façon en Master ou en Bachelor. Dans beaucoup de facultés un examen raté n'est pas éliminatoire du cursus. C'est pourquoi ce n'est pas justifiable dans ce semestre. Rendre la chose plus acceptable de. Votre les modalités.

Tom Juillard, AESSP : La conversation pour les propédeutiques c'est pas pour eux seuls mais il faut prendre en compte les effets négatif et le faire sous condition. Du coup pour le vote il faut qu'on vote : Tentative 0 oui, non et si oui, sous conditions ou pas.

Léa Pacozzi, co-présidente : merci pour les débats qui étaient nécessaires

Pause 15 min.

Votes

Point 5

Question : est-ce qu'on devrait ajouter rattraper à la prochaine session ou ajouter d'une nouvelle revendication. ?

Cléo Berger, AESC : Il y a déjà une session de rattrapage en été donc pourquoi mettre session rattrapages juin ?

Léa Pacozzi, co-présidente : pour éviter les personnes qui doivent refaire une année car ils n'ont qu'1 seule tentative par année

Nedjma Mazouni, AEML : il faudrait aussi ne pas compter année académique pour éviter les échecs.

Léa Pacozzi, co-présidente : le rLUL répond à ce problème parce qu'il prévoit déjà que lorsqu'on a un échec dans une faculté on peut désormais avoir deux tentatives pour réussir dans une nouvelle filière.

Cléo Berger, AESC : Alors on pourrait demander plutôt sous la forme de pouvoir se présenter avant la session prochaine pour cet examen, donc ouvre à d'autres sessions (aussi août).

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">5. Ne pas compter comme une absence injustifiée la non-participation à l'examen pour des raisons liées à la crise (par ex. mobilisation, quarantaine, etc.) et ce, sans que cela ne pénalise la durée maximale des études.6. Que les sessions de juin et d'août 2021 soient ouvertes aux rattrapages, y compris aux examens échoués ou non présentés lors de la session d'hiver 2021. |
|--|

Opposition active à adopter point 5 et à ajouter le point 6 : aucune. Adoption à l'unanimité

Point 6 (7)

Un examen prévu durant la session de janvier peut se transformer en rendu tant que la date butoir de ce dernier se trouve au sein de la session.

Adaptation des examens en ligne => c'est un point à faire plutôt dans la rhétorique de présentation à la Direction que d'ajouter dans les revendications.

Opposition active à adopter le point 7 : aucune. Adoption à l'unanimité

Point 3 – tentative 0

Romain Gotz, AEGE : pour rappel, vu qu'on a besoin de la majorité absolue, s'abstenir de voter équivaut plus ou moins un non.

Est-ce que la FAE revendique la tentative 0 :

Vote pour revendiquer la tentative 0 : 17 Pour, 9 contre, 2 abstentions La revendication pour la tentative 0 est acceptée à la majorité absolue.

2^{ème} tour :

Vote pour accepter la tentative 0 sous conditions – 13 Pour, 7 contre, 8 abstentions

Pas la majorité absolue donc la FAE refuse de revendiquer la tentative 0 sous conditions.

2.2 Stratégie globale adoptée pour les revendications

Le problème qu'on a constaté c'est qu'il n'y pas de règles communes pour les étudiants. On aimerait s'assurer qu'on vienne d'une seule voix vers les facultés et la Direction. On aimerait présenter un argumentaire commun. On va reprendre chaque revendication et on expliquera pourquoi on les veut. On enverra notre argumentaire à la Direction et au Canton.

Si on veut que ça marche et il faut qu'on revendique tous la même chose et qu'on soit ensemble.

Romain Gotz, AEGE : c'est bien d'avoir un argumentaire commun avec des spécificités selon les facs. Notre décanat est d'accord sur le principe sur toutes nos revendications. Ils peuvent nous soutenir. Nous sommes en discussion avec eux.

Lara Zender AEL : Oui on va demander à nos facultés mais il faut que vous marteliez auprès de la direction en tant que FAE car certains décanats seront plus ou moins ouvert aux revendications.

Léa Pacozzi, co-présidente : le but de cette stratégie c'est d'avoir des échos de tous les côtés pour qu'on puisse incendier les instances décisionnelles de tous les côtés.

Franz Chai, LAB : Il faut aller auprès des facultés pour soutenir. Je ne peux pas prendre cette décision tout seul. Est-ce que vous voulez connaître notre décision d'une fois qu'on en aura discuté avec nos facultés.

Nina Bidet, coprésidente : oui volontiers.

Romain Gotz, AEGE : on l'avait déjà demandé la dernière fois, mais est-ce que ce serait possible de recevoir les revendications au plus vite. Merci pour votre travail.

Alais Brechet, AEDL : s'ils décident de déléguer aux facultés, parce que ça fait des demandes éparpillées. Le problème c'est qu'ils se renvoient la balle tout le temps. Il faut ajouter ce point-là pour s'assurer qu'on a bien dit que la direction donne des règles de bases pour tout le monde. Et qu'on aimerait qu'ils explicitent qui prend la décision pour éviter le renvoi de balle.

Léa Pacozzi, co-présidente : Je vous remercie pour votre présence ce soir malgré l'annonce de dernière minute. Et merci pour vos suggestions et pour le débat sur ces revendications. Belle soirée à chacun et à chacune.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Nina Bidet (co-président), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Eleonora Shahaib, Laëtitia Hasni, Joaquín Mariné Piñero, Noelle Wilhelm.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

Prénom	NOM	Faculté	Association/Tiré au sort
Nedjma	MAZOUNI	Médecine	AEML
Marine	BUGNON	Médecine	AEML
-	-	Médecine	AEML
Franz	CHAÏ	Biologie	LAB
-	-	Biologie	LAB
Mehdy	HENRIOUD	Lettres	AEL
Fanny	PERRUCHOUD	Lettres	AEL
Florine	CART	Lettres	AEL
Lara	ZENDER	Lettres	AEL
Naël	AHMED	Droit	AEDL
Alaïs	BRECHET	Droit	AEDL
-	-	Droit	AEDL
Cléo	BERGER	Criminologie	AESC
Astrid	BAUMGARTNER	Religion	AETSR
Quentin	WENGER	Religion	AETSR
Melchior	DE PREVILLE	HEC	CHEC
Quentin	ALLÈGRE	HEC	CHEC
Emma	LEGENDRE	HEC	CHEC
Coralie	LEROY	HEC	CHEC
Inès	PARENT	HEC	CHEC
Léa	RODARI	Géosciences	AEGE
Romain	GÖTZ	Géosciences	AEGE
Robin	WICKI	SSP	AESSP
Danish	KANDASAMY	SSP	AESSP
Luca	CRAUSAZ	SSP	AESSP
Dimitri	ROSSET	SSP	AESSP
Tom	JUILLARD	SSP	AESSP

Liste de présences

Tableau de présence des associations représentatives :

Étudiant·e·s tiré·e·s au sort présents

Sarah JABAUDON-GANDET

Raza HAJRAJ

Simon FOLLIN

Marine BUGNON

Déborah MARTINEZ

Étudiant·e·s tiré·e·s au sort excusés

Étudiant·e·s tiré·e·s au sort absents

Invité·e·s